



TC/51/11 Rev.  
ORIGINAL : anglais  
DATE : 25 février 2015

# UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Genève

## COMITE TECHNIQUE

**Cinquante et unième session  
Genève, 23–25 mars 2015**

### TECHNIQUES MOLECULAIRES

*Document établi par le Bureau de l'Union*

*Avertissement : le présent document ne représente pas les principes ou les orientations de l'UPOV*

1. L'objet du présent document est de rendre compte des faits nouveaux survenus dans le domaine des techniques moléculaires en rapport avec :

- a) le Comité technique
- b) les groupes de travail techniques
- c) le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
- d) l'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires
- e) le débat sur les techniques moléculaires à la cinquantième session du TC
- f) la diffusion d'informations sur la situation à l'UPOV concernant l'utilisation de techniques moléculaires

2. Les abréviations ci-après sont utilisées dans le présent document :

BMT :	Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN
CAJ :	Comité administratif et juridique
TC :	Comité technique
TC-EDC :	Comité de rédaction élargi
TWA :	Groupe de travail technique sur les plantes agricoles
TWC :	Groupe de travail technique sur les systèmes d'automatisation et les programmes d'ordinateur
TWF :	Groupe de travail technique sur les plantes fruitières
TWO :	Groupe de travail technique sur les plantes ornementales et les arbres forestiers
TWP :	Groupes de travail techniques
TWV :	Groupe de travail technique sur les plantes potagères

3. Le présent document est structuré comme suit :

COMITE TECHNIQUE.....	3
GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES .....	3
QUATORZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLECULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN.....	4
ATELIER CONJOINT DE L'OCDE, DE L'UPOV ET DE L'ISTA SUR LES TECHNIQUES MOLECULAIRES..	6
DEBAT SUR LES TECHNIQUES MOLECULAIRES A LA CINQUANTIEME SESSION DU TC .....	7
DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LA SITUATION A L'UPOV CONCERNANT L'UTILISATION DE TECHNIQUES MOLECULAIRES.....	7
RAPPEL.....	7

## COMITE TECHNIQUE

4. À sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014, le TC a examiné le document TC/50/13.
5. Le TC a noté que la quatorzième session du BMT se tiendrait à Séoul (République de Corée) du 10 au 13 novembre 2014.
6. Le TC a donné son aval à la modification proposée du programme de la quatorzième session du BMT (voir le paragraphe 20 du document TC/50/13).
7. Le TC a donné son aval à la proposition de jumeler la quatorzième session du BMT avec l'Atelier conjoint de l'ISTA et de l'OCDE qui se tiendrait le 12 novembre 2014, comme indiqué au paragraphe 21 du document TC/50/13.
8. Le TC est convenu que l'état d'avancement des travaux du BMT et les résultats de l'atelier conjoint avec l'ISTA et l'OCDE devraient être communiqués au TC à sa cinquante et unième session.

## GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUES

9. À leurs sessions en 2014, le TWO, le TWF, le TWC, le TWV et le TWA ont examiné les documents TWO/47/2, TWF/45/2, TWC/32/2, TWV/48/2 et TWA/43/2 "Molecular Techniques", respectivement.
10. Le TWO, le TWF, le TWC, le TWV et le TWA ont pris note des faits nouveaux concernant :
  - a) l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS);
  - b) le Groupe de travail sur les techniques biochimiques et moléculaires, notamment les profils d'ADN (BMT); et
  - c) la diffusion d'informations à un plus large public, y compris les obtenteurs et le public en général, sur la situation à l'UPOV concernant l'utilisation de techniques moléculaires.
11. Le TWO est convenu qu'il était important de garder à l'esprit que les offices d'examen ne disposaient pas tous de l'équipement et des ressources permettant l'utilisation de techniques moléculaires. Il a rappelé que, selon la situation à l'UPOV concernant l'utilisation des techniques moléculaires exposée dans le document TGP/15 "Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)", les offices d'examen n'étaient pas tenus d'utiliser ces techniques pour conduire un examen DHS, mais qu'ils pouvaient les utiliser de certaines façons si celles-ci étaient jugées pertinentes compte tenu des circonstances (voir le paragraphe 15 du document TWO/47/28 "Report").
12. Le TWF est convenu qu'il serait utile de disposer de plus d'informations concernant l'utilisation de techniques moléculaires dans l'examen DHS et, à cet égard, a invité les experts de l'Espagne à fournir des renseignements sur l'utilisation faite de ces outils par l'Oficina Española de Variedades Vegetales (OEVV). Le TWV a invité également d'autres participants à présenter leurs données d'expérience relatives à l'utilisation des techniques biochimiques et moléculaires dans le domaine des plantes fruitières à la session du TWF en 2015 (voir le paragraphe 14 du document TWF/45/32 "Report").
13. Le TWF a suivi un exposé présenté par l'expert de la France sur l'étude concernant les techniques moléculaires et l'examen DHS réalisée par le Groupe d'étude et de contrôle des variétés et des semences (GEVES). Au cours de cet exposé, l'expert a expliqué comment ces techniques sont utilisées en France notamment aux fins de la détection de gènes de résistance, et aussi sur les arbres fruitiers. Une copie de l'exposé présenté par l'expert de la France figure dans le document TWF/45/2 Add. "Addendum to TWF/45/2 Molecular Techniques" (voir le paragraphe 15 du document TWF/45/32).
14. Le TWV a pris note du rapport présenté par un expert de l'European Seed Association (ESA), selon lequel l'ESA prévoyait de présenter un exposé sur l'application de techniques moléculaires à la pomme de terre à la quatorzième session du BMT qui se tiendrait à Séoul (République de Corée) du 10 au 13 novembre 2014 (voir le paragraphe 13 du document TWV/48/43 "Report").

15. Le TWV a noté que l'expert de l'ESA était favorable à la méthode suivie par le TC à sa cinquantième session eu égard aux questions fréquemment posées concernant l'utilisation de techniques moléculaires (profils d'ADN) dans le cadre de l'examen DHS, comme indiqué au paragraphe 15 du document TWV/48/2 (voir le paragraphe 15 du document TWV/48/43).

16. Le TWV a suivi un exposé présenté par un expert des Pays-Bas sur le thème "DNA in DUS examination for Registration and PBR/PVP", dont une copie figure dans un additif au document TWV/48/2 "Addendum to TWV/48/2 Molecular Techniques" (voir le paragraphe 16 du document TWV/48/43).

17. Le TWA a suivi un exposé présenté par voie électronique par un expert du Royaume-Uni sur le thème "A European potato database as a centralized collection of varieties of common knowledge", dont une copie figure dans le document TWA/43/2 Add. "Addendum to document TWA/43/2 Molecular Techniques" (voir le paragraphe 88 du document TWA/43/27 "Report").

18. Le TWA a pris note des informations présentées par voie électronique par l'expert du Royaume-Uni et des recherches menées concernant l'utilisation de données moléculaires dans la gestion des collections de variétés (voir le paragraphe 89 du document TWA/43/27).

#### QUATORZIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLECULAIRES, NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN

19. Le mandat du BMT est indiqué dans l'annexe I du présent document.

20. La quatorzième session du BMT s'est tenue à Séoul (République de Corée) du 10 au 13 novembre 2014, son atelier préparatoire se tenant le 9 novembre 2014 et l'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires le 12 novembre 2014. La journée spéciale consacrée aux points de l'ordre du jour intitulés "Compte rendu des travaux sur l'utilisation des techniques moléculaires dans le cadre de l'examen DHS" et "Utilisation des techniques moléculaires pour l'identification des variétés" (la "Journée des obtenteurs") s'est tenue le 12 novembre 2014.

21. Les documents présentés au titre des points de l'ordre du jour de la quatorzième session du BMT sont les suivants :

*Comptes rendus des faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV et concernant les techniques biochimiques et moléculaires*  
(document BMT/14/2 Rev.)

*Exposés succincts sur les faits nouveaux survenus en matière de techniques biochimiques et moléculaires, présentés par les spécialistes de l'examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées*  
(document BMT/14/15 Annexe I : France, Annexe II : États-Unis d'Amérique, Annexe III : Iran (République islamique d'))

*Compte rendu des travaux sur l'utilisation des techniques moléculaires dans le cadre de l'examen DHS*

*The Use of Reference Varieties in Varietal Distinctness : An Approach under Investigation in the United States of America for Potential Application in Plant Variety Protection*  
(documents BMT/14/5 et BMT/14/5 Add.)

*Identification of Rice Varieties Using Genic Markers for Three DUS Characteristics*  
(documents BMT/14/8 et BMT/14/8 Add.)

*The Use of Molecular markers (SNP) for Maize DUS Testing*  
(documents BMT/14/10 et BMT/14/10 Add.)

*Potential Uses of Molecular Markers in Management of Rose Varieties for the PVP System*  
(documents BMT/14/12 et BMT/14/12 Add.)

*Development of EST-SSR Markers of Lettuce and Variety Identification Using EST-SSR Markers*  
(document BMT/14/13 Rev.)

*Construction of DNA Profile Database of Strawberry Varieties Using SSR Markers*  
(document BMT/14/14 Rev.)

*Use of Molecular Marker Techniques for Selection of 'Similar Variety' about 'Candidate Variety'*  
(document BMT/14/16 Rev2.)

*Improving Efficiency of DUS Testing of Perennial Ryegrass by Combining Morphological and Molecular Variety Distances* (documents BMT/14/17 et BMT/14/17 Add.)

*A European Potato Database as Centralized Collection of Varieties of Common Knowledge*  
(documents BMT/14/18 et BMT/14/18 Add.)

*Molecular Markers as Predictors for 'Traditional' Characteristics* (document BMT/14/19 Rev.)

*Directives internationales en matière de techniques moléculaires* (document BMT/14/3)

*Bases de données des descriptions variétales* (document BMT/14/4)

*Ownership and Use of DUS Samples and of DNA and DNA Data During and After the DUS Tests*  
(document BMT/14/11)

*Utilisation des techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée<sup>1</sup>*

*Identification of SNP Markers to aid Assessment of Essential Derivation in Maize*  
(document BMT/14/7 Rev.)

*Utilisation des techniques moléculaires pour l'identification des variétés<sup>1</sup>*

*Use of DNA Variety Identification Technique for Measures Against the Infringement of Plant Breeders' Rights in Japan* (documents BMT/14/6 et BMT/14/6 Add. Rev.)

*Determining a Threshold for Genetic Conformity in Potato Seedlings*  
(documents BMT/14/9 et BMT/14/9 Add.)

22. À la suite de l'invitation de la Fédération de Russie, le BMT est convenu de tenir sa quinzième session à Moscou en mai 2016, un atelier préparatoire étant prévu en mai 2016. Le BMT a prévu d'examiner les questions suivantes :

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Comptes rendus des faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV et concernant les techniques biochimiques et moléculaires
4. Exposés succincts sur les faits nouveaux survenus en matière de techniques biochimiques et moléculaires, présentés par les spécialistes de l'examen DHS, des spécialistes des techniques biochimiques et moléculaires, des obtenteurs et les organisations internationales concernées
5. Compte rendu des travaux sur l'utilisation des techniques moléculaires dans le cadre de l'examen DHS
6. Directives internationales en matière de techniques moléculaires
7. Bases de données des descriptions variétales
8. Méthodes d'analyse des données moléculaires

---

<sup>1</sup> Ces points de l'ordre du jour ont été examinés le mercredi 12 novembre 2014 ("Journée des obtenteurs").

9. Utilisation des techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée<sup>2</sup>
10. Utilisation des techniques moléculaires pour l'identification des variétés<sup>2</sup>
11. Coopération entre l'OCDE, l'UPOV, l'ISTA et l'ISO
12. Date et lieu de la prochaine session
13. Programme futur
14. Compte rendu de la session (si le temps imparti le permet)
15. Clôture de la session

#### ATELIER CONJOINT DE L'OCDE, DE L'UPOV ET DE L'ISTA SUR LES TECHNIQUES MOLECULAIRES

23. L'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires s'est tenu à Séoul (République de Corée) le 12 novembre 2014, dans le cadre de la quatorzième session du BMT tenue à Séoul (République de Corée) du 10 au 13 novembre 2014.

24. Les documents présentés au titre des points de l'ordre du jour de l'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA étaient les suivants :

*Introduction to the OECD Seed Schemes and the Situation with Regard to Molecular Techniques  
(document BMT/14/Joint/6)*

*Introduction to UPOV and the Situation with Regard to Molecular Techniques  
(document BMT/14/Joint/4 Rev.)*

*Introduction to ISTA and the Situation with Regard to Molecular Techniques  
(document/BMT/14/Joint/3 Rev.)*

*Introduction to ISO and the Situation with Regard to Molecular Techniques (document BMT/14/Joint/2)*

*Existing Areas of Cooperation between OECD, UPOV and ISTA (document/BMT/14/Joint/5)*

25. Les participants ont convenu qu'il serait utile d'élaborer un document commun présentant les particularités (p. ex. en matière d'examen DHS, d'identification des variétés, de pureté des variétés, etc.) de chacun des systèmes de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA. Il a également été convenu qu'il serait utile, aux fins d'une bonne compréhension mutuelle, d'organiser à nouveau cet atelier conjoint dans le cadre des réunions pertinentes de l'OCDE et de l'ISTA (voir le paragraphe 54 du document BMT/14/20 "Report").

26. Les participants sont convenus de proposer que l'UPOV, l'OCDE et l'ISTA dressent un inventaire, par plante, de l'utilisation qu'ils font des techniques faisant intervenir des marqueurs moléculaires, en vue de l'élaboration d'un document contenant ces informations, dans un format semblable à celui du document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables". Il a été relevé que l'OCDE avait déjà recueilli des informations sur l'utilisation faite par ses autorités désignées des techniques moléculaires (voir le paragraphe 55 du document BMT/14/20 "Report").

27. Les participants sont également convenus de proposer d'inviter l'UPOV, l'OCDE et l'ISTA à dresser des listes d'initiatives conjointes possibles dans le domaine des techniques moléculaires. Il a été relevé que, dans le cas de l'UPOV, la liste pourrait être rédigée par le BMT à sa quinzième session, sous réserve de l'approbation du Comité technique (voir le paragraphe 56 du document BMT/14/20 "Report").

28. Le Groupe de travail technique des Systèmes des semences de l'OCDE, à sa réunion tenue à Paris (France) les 28 et 29 janvier 2015, a entendu un rapport verbal de M. Gerry Hall (Royaume-Uni), président du Groupe de travail ad hoc sur les techniques biochimiques et moléculaires relevant des Systèmes des

---

<sup>2</sup> Journée des obtenteurs

semences de l'OCDE, concernant l'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires qui s'était tenu le 13 novembre 2014 dans le cadre de la quatorzième session du BMT.

29. Le Groupe de travail technique est convenu qu'un autre Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires devrait être organisé soit immédiatement avant ou après la Réunion annuelle des Systèmes de semences de l'OCDE qui se tiendra à Paris en juin 2015, soit en même temps que la Réunion du Groupe de travail technique qui se tiendra en janvier 2016.

#### DEBAT SUR LES TECHNIQUES MOLECULAIRES A LA CINQUANTIEME SESSION DU TC

30. À sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014, le TC est convenu qu'un des points du projet d'ordre du jour de sa cinquante et unième session devrait être consacré à un débat sur les techniques moléculaires (voir le paragraphe 164 du document TC/50/36 "Compte rendu des conclusions").

31. Lors de leur réunion tenue à Genève le 9 janvier 2015, les présidents des TWP et du TC ont proposé de fonder ce débat sur un exposé des temps forts de la quatorzième session du BMT tenue à Séoul (République de Corée) du 10 au 13 novembre 2014, ainsi que sur l'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires tenu à Séoul (République de Corée) le 12 novembre 2014.

32. À cet égard, il a été proposé d'organiser des exposés sur les points suivants en vue du débat sur les techniques moléculaires prévu dans le cadre de la cinquante et unième session du TC :

*Comptes rendus des faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV et concernant les techniques biochimiques et moléculaires (voir également le document BMT/14/2 Rev2.)*

*Utilisation de techniques faisant intervenir des marqueurs moléculaires aux fins de la sélection d'une "variété voisine" d'une "variété candidate" (voir également le document BMT/14/16 Rev2.)*

*Utilisation de variétés de référence pour l'examen de la distinction de variétés : méthode étudiée aux États-Unis d'Amérique potentiellement applicable à la protection des obtentions végétales (voir également les documents BMT/14/5 et BMT/14/5 Add.)*

*Base de données européenne sur la pomme de terre faisant office de système centralisé de collecte de données sur les variétés notoirement connues (voir également les documents BMT/14/18 et BMT/14/18 Add)*

*Mise au point de marqueurs EST-SSR chez la laitue et identification de variétés au moyen de ces marqueurs (voir également le document BMT/14/13 Rev.)*

*Propriété et utilisation d'échantillons utilisés dans un examen DHS, de l'ADN et des données relatives à l'ADN pendant et après un examen DHS (voir également le document BMT/14/11 Rev.)*

*Possibilités de coopération entre l'OCDE, l'UPOV, l'ISO et l'ISTA concernant les techniques moléculaires (voir également le document BMT/14/Joint/5)*

33. Un projet de programme pour le débat, soumis à l'approbation du TC, figure à l'annexe II du présent document, ainsi que des indications sur la manière dont ce débat sera coordonné avec le point de l'ordre du jour intitulé "Techniques moléculaires".

#### DIFFUSION D'INFORMATIONS SUR LA SITUATION A L'UPOV CONCERNANT L'UTILISATION DE TECHNIQUES MOLECULAIRES

##### Rappel

34. À sa quarante-neuvième session tenue à Genève du 18 au 20 mars 2013, le TC est convenu qu'il était nécessaire de fournir des informations appropriées sur la situation à l'UPOV concernant l'utilisation de techniques moléculaires à un plus large public, y compris les obtenteurs et le public en général. Ces informations devraient expliquer les avantages et les inconvénients potentiels de ces techniques ainsi que le lien entre génotype et phénotype, qui sont l'assise de la situation à l'UPOV (voir le paragraphe 136 du document TC/49/41 "Compte rendu des conclusions").

35. À sa quatre-vingt-sixième session tenue à Genève les 23 et 24 octobre 2013, le Comité consultatif a examiné une série de réponses à des questions fréquemment posées. L'une de ces questions était la suivante : "L'UPOV autorise-t-elle l'utilisation de techniques moléculaires (profils d'ADN) dans le cadre de l'examen DHS?" À cet égard, le Comité consultatif est convenu que la réponse à cette question serait élaborée par le Comité technique. Le Comité consultatif est convenu d'examiner les projets de réponses à cette question et d'autres questions fréquemment posées lors de sa quatre-vingt-septième session prévue le 11 avril 2014 à Genève.

36. Le TC, à sa cinquantième session tenue à Genève du 7 au 9 avril 2014 et le CAJ, à sa soixante-neuvième session tenue à Genève le 10 avril 2014, ont approuvé l'explication proposée de la situation à l'UPOV en ce qui concerne l'utilisation de techniques moléculaires, comme suit :

Question : L'UPOV autorise-t-elle l'utilisation de techniques moléculaires (profils d'ADN) dans le cadre de l'examen DHS?

Réponse : "Il importe de noter que, dans certains cas, des variétés peuvent présenter un profil d'ADN différent mais être identiques du point de vue phénotypique; dans d'autres cas, en revanche, des variétés ayant une grande distance phénotypique peuvent présenter le même profil d'ADN pour un ensemble particulier de marqueurs moléculaires (cas de certaines mutations, par exemple).

"S'agissant de l'utilisation de marqueurs moléculaires qui n'ont pas de rapport aux distances phénotypiques, le problème est qu'il peut s'avérer possible d'utiliser un nombre illimité de marqueurs pour trouver des différences entre les variétés au niveau génétique qui peuvent ne pas apparaître dans les caractères phénotypiques.

"Sur cette base, l'UPOV est convenue des utilisations suivantes de marqueurs moléculaires dans le cadre de l'examen DHS :

"a) Les marqueurs moléculaires peuvent être utilisés pour examiner les caractères DHS qui répondent aux critères des caractères tels qu'ils sont indiqués dans l'Introduction générale à condition qu'il existe une corrélation fiable entre le marqueur et le caractère.

"b) Une combinaison de distances phénotypiques et moléculaires peut être utilisée pour améliorer la sélection des variétés qu'il y a lieu de comparer dans le cadre de l'essai en culture si les distances moléculaires sont suffisamment liées aux différences phénotypiques, et si la méthode ne crée pas un risque accru de ne pas sélectionner une variété figurant dans la collection de variétés qu'il faut comparer aux variétés candidates dans le cadre de l'essai DHS en culture.

"La situation à l'UPOV est exposée dans les documents TGP/15 'Conseils en ce qui concerne l'utilisation des marqueurs biochimiques et moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)' et UPOV/INF/18 'Utilisation possible des marqueurs moléculaires dans l'examen de la distinction, de l'homogénéité et de la stabilité (DHS)'".

37. En ce qui concerne un plus large public, le TC est convenu que la question n'avait pas été posée de manière appropriée et qu'il ne serait donc pas pertinent de chercher à y donner une réponse. Le TC est convenu que cette question devrait être remaniée une fois précisées les questions revêtant un intérêt pour un plus large public (voir les paragraphes 83 à 85 du document TC/50/36 "Compte rendu des conclusions").

38. À sa trente et unième session extraordinaire tenue à Genève le 11 avril 2014, le Conseil a adopté les réponses aux questions fréquemment posées, y compris celle indiquée au paragraphe 36 ci-dessus (voir le paragraphe 15 du document C(Extr.)/31/5 "Compte rendu des décisions").

39. Les réponses aux questions fréquemment posées sont publiées sur le site Web de l'UPOV, à l'adresse suivante : <http://www.upov.int/about/en/faq/>.

40. À sa quatre-vingt-huitième session tenue à Genève le 15 octobre 2014, le Comité consultatif est convenu que le projet de questions et réponses concernant la diffusion d'informations à un large public, y compris le public en général, sur la situation à l'UPOV concernant l'utilisation de techniques moléculaires, devrait être soumis pour examen au Comité technique (voir le paragraphe 48 du document C/48/19 "Report by the President on the work of the eighty-sixth session of the Consultative Committee; adoption of recommendations, if any, prepared by that Committee").



41. Le TC est invité

a) à prendre note du rapport sur les faits nouveaux survenus au sein du TC, des TWP et du BMT, présenté aux paragraphes 4 à 22 du présent document;

b) à approuver le programme de la quinzième session du BMT, prévue en 2016, y compris la tenue d'une journée spéciale ("Journée des obtenteurs"), en ce qui concerne les points de l'ordre du jour relatifs à l'utilisation de techniques moléculaires pour l'appréciation de la notion de variété essentiellement dérivée et pour l'identification des variétés, ainsi qu'il est indiqué au paragraphe 22 ci-dessus;

c) à étudier la possibilité d'élaborer un document commun présentant les particularités des systèmes de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA, comme indiqué au paragraphe 25 ci-dessus;

d) à noter qu'il avait été convenu à l'atelier qu'il serait utile d'organiser à nouveau cet atelier conjoint dans le cadre des réunions pertinentes de l'OCDE et de l'ISTA et que, à cet égard, le Groupe de travail technique était convenu qu'un autre Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires devrait être organisé soit immédiatement avant ou après la Réunion annuelle des Systèmes de semences de l'OCDE qui se tiendra à Paris en juin 2015, soit en même temps que la Réunion du Groupe de travail technique qui se tiendra en janvier 2016;

e) à étudier la possibilité de dresser un inventaire, par plante, de l'utilisation qui est faite par l'UPOV des techniques faisant intervenir des marqueurs moléculaires, en vue de l'élaboration d'un document commun à l'OCDE, à l'UPOV et à l'ISTA contenant ces informations, dans un format semblable à celui du document UPOV/INF/16 "Logiciels échangeables", comme indiqué au paragraphe 26 ci-dessus;

f) à examiner la proposition tendant à ce que le BMT, à sa quinzième session, dresse des listes d'initiatives conjointes possibles avec l'OCDE et l'ISTA dans le domaine des techniques moléculaires, comme indiqué au paragraphe 27 ci-dessus;

g) à étudier la possibilité de fonder le débat sur les techniques moléculaires sur un exposé des temps forts de la quatorzième session du BMT tenue à Séoul (République de Corée) du 10 au 13 novembre 2014, ainsi que sur l'Atelier conjoint de l'OCDE, de l'UPOV et de l'ISTA sur les techniques moléculaires tenu à Séoul (République de Corée) le 12 novembre 2014, comme indiqué aux paragraphes 30 à 32 et à l'annexe II du présent document; et

h) à élaborer un projet de questions et réponses concernant la diffusion d'informations à un large public, y compris le public en général, sur la situation à l'UPOV concernant l'utilisation de techniques

*moléculaires, comme indiqué au paragraphe 40  
ci-dessus.*

[Les annexes suivent]

ANNEXE

MANDAT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LES TECHNIQUES BIOCHIMIQUES ET MOLÉCULAIRES,  
NOTAMMENT LES PROFILS D'ADN (BMT)

*(tel qu'il a été défini par le Comité technique à sa trente-huitième session  
tenue à Genève du 15 au 17 avril 2002 (voir le paragraphe 204 du document TC/38/16))*

Le BMT est un groupe ouvert aux experts de l'examen DHS, aux spécialistes en techniques biochimiques et moléculaires et aux obtenteurs, dont le rôle consiste :

- i) à suivre l'évolution générale des techniques biochimiques et moléculaires;
- ii) à se tenir au courant des applications des techniques biochimiques et moléculaires à l'amélioration des plantes;
- iii) à examiner les possibilités d'application des techniques biochimiques et moléculaires à l'examen DHS et à rendre compte de ses réflexions au Comité technique;
- iv) le cas échéant, à élaborer des directives relatives aux méthodes biochimiques et moléculaires et à leur harmonisation et, en particulier, à contribuer à l'élaboration du document TGP/15, intitulé "Nouveaux types de caractères". Ces directives doivent être élaborées conjointement avec les groupes de travail techniques;
- v) à examiner les initiatives des groupes de travail techniques en ce qui concerne la création de sous-groupes pour les plantes cultivées, en tenant compte des informations existantes et de la nécessité de disposer de méthodes biochimiques et moléculaires;
- vi) à élaborer, conjointement avec le TWC, des directives relatives à la gestion et à l'harmonisation de bases de données biochimiques et moléculaires;
- vii) à prendre connaissance des rapports des sous-groupes pour les plantes cultivées et du groupe de réflexion sur les travaux du BMT;
- viii) à servir de cadre à des discussions sur l'utilisation des techniques biochimiques et moléculaires en ce qui concerne les notions de variété essentiellement dérivée et d'identification des variétés.

[L'annexe II suit]

ANNEXE II

DÉBAT SUR LES TECHNIQUES MOLÉCULAIRES  
À LA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE (24 MARS)

PROJET DE PROGRAMME

Temps forts de la quatorzième session du BMT

- 11 h 15 Comptes rendus des faits nouveaux survenus au sein de l'UPOV et concernant les techniques biochimiques et moléculaires (Bureau de l'Union, voir également le document BMT/14/2 Rev2.)
- 11 h 30 Utilisation de techniques faisant intervenir des marqueurs moléculaires aux fins de la sélection d'une "variété voisine" d'une "variété candidate"
- 12 h 00 Utilisation de variétés de référence pour l'examen de la distinction de variétés : méthode étudiée aux États-Unis d'Amérique potentiellement applicable à la protection des obtentions végétales
- 12 h 30 *Pause déjeuner*
- 14 h 30 Base de données européenne sur la pomme de terre faisant office de système centralisé de collecte de données sur les variétés notoirement connues
- 14 h 50 Mise au point de marqueurs EST-SSR chez la laitue et identification de variétés au moyen de ces marqueurs
- 15 h 10 Propriété et utilisation d'échantillons utilisés dans un examen DHS, de l'ADN et des données relatives à l'ADN pendant et après un examen DHS

ATELIER CONJOINT DE L'OCDE, DE L'UPOV ET DE L'ISTA SUR LES TECHNIQUES MOLÉCULAIRES

- 15 h 30 Possibilités de coopération entre l'OCDE, l'UPOV, l'ISO et l'ISTA concernant les techniques moléculaires
- 15 h 50 Débat général (25 minutes)

Point 8 de l'ordre du jour du Comité technique, intitulé "Techniques moléculaires"

- 16 h 15 Point 8 de l'ordre du jour, intitulé "Techniques moléculaires"

[Fin de l'annexe II et du document]